

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

7^e séance, 17^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 10 février 2015, à 17 h 30, au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur François Caron.**

Membres du comité exécutif présents :

Monsieur François Caron, président du comité exécutif et du conseil des commissaires
Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président

Après un moment de recueillement, le président déclare la séance ordinaire du comité exécutif en date du 10 février 2015 ouverte à 17 h 33.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 20 janvier 2015
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Adhésion à un regroupement d'achats d'assurances de dommages pour 2015-2016 et mandats
- 2.2 Produits de marque Apple - Achat de gré à gré

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des commissaires

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-14-15-059

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 20 janvier 2015

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 20 janvier 2015 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 5 février 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 20 janvier 2015 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Correspondance

Aucune correspondance

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention et question

2.0 DÉCISIONS

2.1 Adhésion à un regroupement d'achats d'assurances de dommages pour 2015-2016 et mandats

CONSIDÉRANT l'expérience financièrement avantageuse vécue les années passées par le regroupement de certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11 et 12 pour l'obtention d'un nouveau portefeuille d'assurances en dommages;

CONSIDÉRANT qu'il serait avantageux de maintenir ce regroupement d'achats de services pour l'année 2015-2016 de l'avis des partenaires impliqués;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Appalaches (CSA) a accepté de représenter les commissions scolaires membres du

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

regroupement auprès de monsieur Guy Turcot, conseiller de GT&A gestion de risques inc.;

CONSIDÉRANT qu'il y va de l'intérêt de la Commission scolaire des Navigateurs de maintenir son adhésion à ce regroupement d'achats d'assurances en dommages;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

DE PARTICIPER au regroupement d'achats des commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11 et 12, pour le renouvellement de ses assurances en dommages pour l'année 2015-2016;

DE MANDATER la firme GT&A gestion de risques inc. pour entamer une négociation de gré à gré avec la firme AON, courtiers en assurances en application de la clause d'option de renouvellement, ou pour procéder à un appel d'offres public, pour le renouvellement de la couverture d'assurances en dommages pour l'ensemble des commissions scolaires du regroupement concerné;

DE MANDATER la CSA à réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à cette commission scolaire;

D'ACCEPTER d'être responsable au même titre que la CSA pour le présent mandat;

DE S'ENGAGER à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme GT&A gestion de risques inc., la recommandation découlant de cette négociation ou de cet appel d'offres pour l'ensemble des commissions scolaires ayant participé au regroupement;

D'AUTORISER monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles, à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-14-15-061
SRTIC

2.2 Produits de marque Apple - Achat de gré à gré

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) ne participe actuellement à aucun appel d'offres d'achats regroupés permettant l'acquisition de produits de marque Apple;

ATTENDU que la CSDN veut acquérir des produits de marque Apple;

ATTENDU que la CSDN est en attente d'une proposition du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour faire l'acquisition au moyen d'un achat regroupé de produits de marque Apple;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jérôme Demers et résolu :

QUE la CSDN achète de gré à gré des produits de marque Apple pour un montant maximum de 100 000 \$ auprès de Apple Canada;

QUE le directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumont, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

Aucun point

Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des commissaires

Aucune question

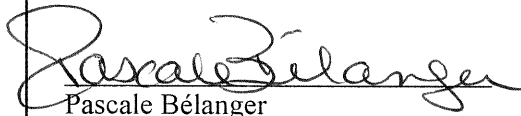
CE-14-15-062

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

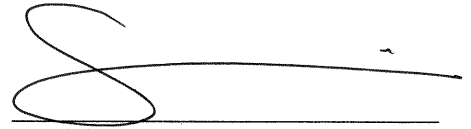
IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 17 h 43.

ADOPTÉE à l'unanimité



Pascale Bélanger
Vice-présidente



Guylaine Giguère, avocate
Secrétaire générale